



# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 JUIN 2024

## COMPTE-RENDU

Présents : Monsieur Pascal BOUGAULT  
Mesdames Catherine MASSONS, Nicole THOIRAIN, Roselyne MULLER, Anny THUILLIER,  
Monsieur Luc RAUDIN, M. Daniel THOIRAIN et M. Alain PLOIX ;

Excusés : M. Gautier LABESSE, M. Rémi GAY et Mme Kélène SAILLARD ;

Désignation du secrétaire de séance : a été désigné M. Luc RAUDIN.

---

- Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 21 mai 2024.

### **- Délibération 13 : Achat de la propriété de M. TAMAR**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition de la propriété immobilière, C135 – C375 – C373, 8 rue des charmes de l'orme 10210 Les Loges-Margueron, dans les conditions décrites, moyennant 25 000 €, hors frais notariés ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition de l'immeuble et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
- de prendre en charge les frais de notaire en relation avec cette acquisition.
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions aux taux maximum auprès de l'Etat, d'autres collectivités territoriales ou établissements publics ;
- de charger Monsieur le Maire de la conservation de l'acte notarié d'acquisition ;

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, d'acquiescer ce bien.

### **- Délibération 14 : Approbation de la nouvelle répartition du capital social de la société SPL XDEMAT**

Le Conseil Municipal approuve le rapport de gestion 2023 de la société SPL XDEMAT.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- La relève des compteurs d'eau aura lieu mardi 9 et mercredi 10 juillet 2024.

Le Maire,  
Pascal BOUGAULT

